

Le Mag des Collines

Bulletin 08

CIL du Paradis

C.F.1 "Les collines du Paradis" - 30, rue Edouard Manet - 83400 HYERES

octobre 2008

LE PARADIS C'EST VOUS

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, sujets de discussion, dossiers à traiter... Nous avons besoin de vous tous pour exister. Contactez le CIL au 30, rue Edouard Manet (boîte aux lettres CIL), ou sur notre adresse mail : cilcollinesduparadis@wanadoo.fr

LE PARADIS ET SES FINANCES

APPEL À COTISATION

Soutenez nous dans nos diverses actions pour améliorer et animer la vie de notre quartier en adhérant au CIL du Paradis. La cotisation est fixée à un minimum de 8 euros par famille.

Merci pour votre soutien.

LES ELUS DU PARADIS ...

Comme la loi l'impose, une partie des membres du bureau ayant été élue il y a maintenant trois ans, doit sortir, et les postes restants seront à pourvoir par voie électorale lors de notre prochaine assemblée générale du 12 décembre 2008. Nous invitons dorénavant et déjà les candidats à se faire connaître auprès de l'actuel président, Stéphane Mucetto, 30, rue Edouard Manet, par courrier par exemple et ce au moins 15 jours avant la date de l'assemblée.

Il serait souhaitable pour le CIL et son bon fonctionnement, que des représentants de toutes les rues soient élus : la rue Manet est sur-représentée par rapport à d'autres rues du quartier comme par exemple les rues Matisse, Bénézit, Cézanne qui ne sont pas du tout représentées. (nous avons dans le bureau des résidents des rues Manet, Matignon, et Renoir).

Merci d'avance de nous aider à faire vivre la démocratie locale et citoyenne.

LE PARADIS ET SES APPELES

Une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté cette année ...

LE PARADIS ET SES NOUVEAUX VENUS

Toute l'équipe du CIL souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et les encourage vivement à venir grossir nos rangs....

LE PARADIS ET SA TRADITIONNELLE FETE DES VENDANGES

Encore une belle fête

Venez nombreux le dimanche 5 octobre à partir de midi pour notre fête des vendanges, prétexte pour y déguster quelques bons vins de Provence et connaître un peu mieux les différentes phases de son élaboration. Cette année, Mr Miglio nous parlera de l'interaction entre œnologie et biodynamie. Apportez vos verres et venez faire découvrir aux Paradisiens vos vins préférés.

Après cette stimulation palatale et intellectuelle, nous profiterons, si le temps le permet, d'un pique-nique, que chacun aura préalablement préparé, sur notre boudrome, à l'ombre des faux-poivriers, dans une ambiance conviviale et bon enfant.

LE PARADIS SA COLLINE ET SES CHIENS

Amis des animaux de tous poils. Pour un quartier plus propre, il est en effet préférable d'emmenez vos toutous se soulager dans la campagne environnante, loin de la chaussée ou des terrains de jeux (notamment le boudrome). Cependant, pour ceux qui arpentent les sentiers du Paradis, il a été constaté que la colline est plutôt minée et joncée de crottes en tous genres et de toutes tailles. Veillez donc à ne pas laisser trainer sur le sentier ces jolis petits paquets nauséabonds et glissants, soit en éloignant vos chers toutous vers les hautes herbes soit en les ramassant dans un sachet plastique que vous aurez préalablement mis dans votre poche avant de partir en ballade.... Merci pour votre civisme.

LE PARADIS ET L'ENVIRONNEMENT

Respectons l'environnement et respectons nous.

Aidez nous et aider la planète. Pensez à trier vos déchets, à récupérer les eaux de pluies et à maintenir le quartier propre. Ne jetez pas vos gravas ou autre dans la colline, ce n'est pas une déchetterie, il en existe une tout près d'ici. En effet, nous avons constaté que certaines personnes ont eu l'indélicatesse de ce servir du domaine public pour y déverser leurs déchets. La déchetterie se situe route des Marais, derrière Luna Park et est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h, le samedi de 7h à 18h et le dimanche de 7h à 13h.

Tél 04 94 57 67 62

Quelques rappels :

Les conteneurs pour les déchets domestiques non recyclables

Merci de ne pas laisser les conteneurs sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage.

Les horaires de sortie des poubelles sont entre 19h et 4h l'hiver, et entre 20h et 4h l'été, le dimanche, le mardi et le jeudi. Respectez ces créneaux pour le bien être du quartier.

Le plastique, le verre et le carton

Aux points d'apport volontaire (PAV), 105 installés par la ville ou à la déchetterie. Pour connaître le PAV le plus proche, un seul numéro, le 04 94 00 78 50 service Eau-Littoral-Propreté

Les déchets verts

Mise à disposition de composteurs par les services de la ville. Ils sont à retirer au service Eau-Littoral-Propreté tous les vendredi matin (chemin Roubaud – Tél 04 94 00 78 50)

Ramassage des déchets de jardins : lundi et jeudi

Les rémanents (déchets trop grands pour les poubelles classiques : eaux, manches,....)

Collectés en même temps que les déchets verts, mais ne doivent pas leur être mélangés

Les encombrants (déchets de grande taille, canapé, frigo, télé....)

Collectés à la demande des intéressés chaque mercredi (Tél 04 94 00 78 50)

LE PARADIS DE L'IMMOBILIER

Si vous connaissez quelques biens à acheter ou à louer, n'hésitez pas faites suivre

- Loue maison mitoyenne type T3de 65 m2, 2 chambres avec jardin privatif.
Grand T1 de 45 m2, 1 chambre ½ avec jardin privatif - Période de octobre à mai
Contact : Mr Mucetto / 06 81 44 41 39
- Couple avec enfants recherche maison de 80 m2 avec 3 chambres – Jardin ou terrasse
Tél. 06 23 85 43 83 Mr et Mme Cruchet

LE PARADIS DES DEVINETTES

IL SAIT SE DEFENDRE SANS COMBATTRE ET BLESSE SANS ATTAQUER - QUI EST CE ?

Vous avez bien sûr reconnu notre ami le hérisson qui est très présent dans notre quartier, peut-être dans votre jardin si vous n'avez pas de chien qui, généralement, l'en éloigne. Ce très joli animal vit en famille, sort à la tombée du jour et s'accommode très bien de la présence humaine, nous notons qu'il semble apprécier la guitare et la musique en général. Notre Président du CIL du Paradis parvient parfaitement à imiter leur cri strident et rythmé, sont prévues des démonstrations (à discrétions et à la demande) lors de nos fêtes de quartier pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Nos hérissons sont considérés comme une forme naturelle de contrôle des parasites de jardin, vous pouvez les nourrir en leur laissant de la nourriture pour chat et un peu d'eau (attention: jamais de lait, ni de pain!). Il est toutefois préférable de ne leur en laisser qu'une petite part afin qu'ils restent sur leur faim pour s'occuper des parasites du jardin : insectes, escargots, etc.

'Les animaux se lavent en se léchant, sauf les hérissons et les oursins' (Philippe Geluck, 'Le chat')

LE PARADIS DES PETITES ANNONCES

- Echangez vos plantes, plants et boutures

L'idée est de proposer un 'trafic' vert pour embellir nos beaux jardins. Si vous souhaitez faire profiter vos voisins de quelques variétés, remarquables ou non, que vous possédez, n'hésitez pas à nous contacter et confiez nous vos boutures Nous ferons suivre.

- Nous recherchons une femme (ou un homme !) de ménage. 4 heures de ménage par semaine réparties en une après midi ou en 2 fois deux heures, sur deux jours.

Contactez Mr ou Mme Lapiere 04 94 20 30 84 / 06 13 06 13 23

- Jeune fille sérieuse habitant le quartier, se propose de faire du baby-sitting.

Contactez Agathe au 06 18 41 56 61

LE PARADIS A SES ORIGINES

Recherche de documents, articles de journaux, photographies, vidéos datant de la construction en 1950 de notre quartier ou même avant et jusqu'à nos jours.

Marie Miglio - 06 09 69 27 60 - vcp@club-internet.fr

LE PARADIS ET SES PALMIERS

Suite aux remarques de notre ancien trésorier, Roland Carroue, nous avons demandé à la mairie de bien vouloir nettoyer les palmiers de leurs hampes déséchées qui représentent un risque certain pour la sécurité des usagers du quartier. Il nous a été répondu que rien n'avait été fait car il faut éviter de tailler les palmiers en période de vol (mars à octobre). Tout devrait donc rentrer dans l'autre d'ici quelques jours à suivre.

LE PARADIS ET SES FINANCES

APPEL À COTISATION

Soutenez nous dans nos diverses actions pour améliorer et animer la vie de notre quartier en adhérant au CIL du Paradis. La cotisation est fixée à un minimum de 8 euros par famille. Merci pour votre soutien.

LE PARADIS DES FESTIVITÉS

Voici les deux dates à retenir pour cette fin d'année 2008 :

Dimanche 5 octobre à partir de 12h00 : Fête des Vendanges sur le terrain de pétanque

Vendredi 12 décembre à 18 h30 : Assemblée Générale à la salle des Associations, place Henri Dunant (à côté de la Police municipale)

LE PARADIS ET LE PROJET DE PISTE DFCI ET DE LIGNE RTE

Certains ont peut être entendu parler de ce projet initié par la municipalité Ritondale. Il s'agit de réunir sous un même tracé deux projets différents : d'une part une piste DFCI pour les pompiers qui traverse le massif du Fenouillet d'est en ouest, d'autre part une ligne EDF de 225.000 volts enterrée pour alimenter l'est du Var.

La réunion de ces deux projets présente un avantage important : le fait que le coût total des travaux sera supporté par RTE (Réseau de Transport de l'Electricité) et que cela ne coûtera rien à la ville ni aux contribuables Hyèrois.

Cette réalisation consistera en une piste de 6km de long et 6 mètres de large, débroussaillée sur 50 mètres de chaque côté, soit 110 mètres de large avec les talus, qui irait du pied du Fenouillet jusqu'à l'Oratoire sur le flanc sud du massif à environ 10 à 20 mètres sous la crête. Elle utilisera en partie la route goudronnée existante, et en ce qui concerne le Paradis, elle passera juste derrière les maisons de la rue Renoir.

Après avoir assisté à plusieurs réunions sur le sujet, dont la dernière le 11 septembre, où toutes les parties étaient réunies : municipalité, pompiers, RTE, propriétaires riverains, associations, CIL etc...il se dégage plusieurs points qui font débat :

1- Si la nécessité d'une ligne haute tension pour l'alimentation de l'est du Var semble admise par tous, il n'en est pas de même pour la nouvelle piste DFCI. En effet des pistes DFCI existent déjà dans le massif, et on sait maintenant que la meilleure défense contre les incendies consiste en une meilleure prévention, une surveillance accrue et une intervention rapide sur les débuts de foyers par voie aérienne. Le colonel de pompiers présent le 11/9 a justifié cette piste et son tracé par la nécessité de protéger les personnes, c'est-à-dire les maisons construites sur le flanc sud du Fenouillet, souvent édifiées avec des permis de construire à la limite de la légalité, par des propriétaires conscients des risques, surtout après l'incendie de 1989. En disant cela ce colonel admettait que cette piste ne protégerait absolument pas le massif lui-même, surtout si le mistral souffle !. Par ailleurs le tracé de la piste au niveau du mont Fenouillet pose problème car il comporte un tronçon avec une pente de plus de 30% impraticable par les véhicules pompiers standard.

2- Dans le tracé de la piste les impératifs de protection de l'EBC (Espace Boisé Classé) ont été pris en compte, avec la demande de révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) pour déclasser les 3,78 hectares d'emprise du projet, la restitution en compensation par la ville de 3,79 hectares en EBC près du Mont Soleil, et la sauvegarde d'espèces végétales protégées. Les associations de protection de la nature ont répliqué que la protection de la faune animale n'a pas du tout été prise en compte, et que dans le système de compensation la règle est d'accorder 10 pour 1, et non 1 pour 1 comme proposé ici. Par ailleurs on a fait remarquer que si on tient compte de la zone débroussaillée l'emprise s'élève à 71 hectares et non 3,78.

3- Les services de la municipalité nous ont montré de magnifiques simulations tendant à nous prouver que la piste sera quasiment invisible quand la végétation aura repoussé. C'est possible, mais en attendant, pendant les travaux et de nombreux mois après, ce sera une énorme balafre visible à des kilomètres sur le flanc du massif.

4- Le point le plus inquiétant est la possibilité d'une urbanisation ultérieure de ce massif boisé et protégé. Tous les responsables du projet nous ont juré qu'il n'avaient absolument aucune arrière pensée de ce genre, et l'adjoint au maire présent le 11/9 nous a assuré qu'aucune urbanisation ne serait programmée pendant cette mandature. Cependant certains éléments font craindre qu'un jour ou l'autre cette question ne revienne sur le tapis. En effet, une piste de 6 mètres de large peut être très facilement transformée en route de circulation normale, la ligne haute tension enterrée sera doublée par une ligne basse tension en surface, et le réservoir de 1000m³ construit en 2004 sur le sommet entre le Fenouillet et le Château est alimenté en eau potable et peut facilement faire l'objet de branchements particuliers.

5- Le dernier point est la possibilité de dommages pour la santé dus à la proximité d'une ligne à très haute tension, qui concernerait les habitants des dernières maisons de la rue Renoir. Les responsables de RTE nous ont évidemment répondu qu'il n'y avait absolument aucun danger et que les articles alarmistes parus ici ou là reposaient sur des études peu sérieuses. C'est cependant une affaire à suivre de près ;

commune. Etaient présents à cette réunion Monsieur le Maire et M. Jean-Claude Abou, directeur de cabinet, d'un côté et de l'autre, Mme Colette Richard, le bureau du CIL de l'Almanarre, et un membre de notre propre bureau qui avait été sollicité par Mme Richard pour exposer notre dossier.

Nous avons exprimé notre souhait que la municipalité, propriétaire du local, demande à TDF de respecter la totalité de son engagement, c'est-à-dire de retirer tous les équipements SFR : nous avons rappelé que si les antennes elles-mêmes avaient été démontées, les armoires techniques SFR étaient toujours présentes à l'intérieur du local municipal, prêtes à être rebranchées à tout moment. Nous avons déjà envoyé plusieurs courriers à la municipalité précédente demandant à celle-ci de faire établir un constat sur la présence de ces armoires. Aucune réponse. Nous avons donc réitéré notre demande auprès de M. Politi qui nous a assuré qu'il ferait le nécessaire pour que la situation soit assainie.

Nous avons rappelé la deuxième phase de notre démarche après le démontage des antennes SFR : nous avons souhaité dès le début de cette affaire que la municipalité trouve un arrangement avec TDF pour délocaliser ce pylône disgracieux et potentiellement dangereux pour les riverains les plus proches (moins de 5 mètres de certaines habitations, problèmes de foudroiement, nuisances sonores importantes, pollution électromagnétique) qui attirera toujours des opérateurs, pour l'installer sur un autre point culminant dénué d'habitations, ce qui ne manque pas dans nos collines. Le maire s'est donc engagé à s'occuper de ce dossier personnellement.

Sur le plan de la ville, nous avons évoqué la nécessité absolue de remanier la charte de bonne conduite que M. Ritondale avait signé avec les opérateurs de téléphonie mobile, charte qui est aujourd'hui totalement obsolète (mesures d'ondes, etc)

Il a donc été convenu, que les CIL seraient conviés à participer à l'élaboration de cette nouvelle charte, et que, en concertation avec les représentants des CIL de Hyères, la ville tenterait d'établir, à l'instar d'un POS pour l'urbanisme, un 'POT' ou Plan d'Occupation des Toits contenant une carte détaillée de toutes les antennes existant déjà, et une liste des sites les moins sensibles que la municipalité pourrait proposer d'emblée aux opérateurs lorsqu'ils souhaitent s'installer sur Hyères. Nous avons souligné que la plus grande transparence était nécessaire entre la municipalité et les riverains/CIL afin que le développement des nouvelles technologies dont nous jouissons tous, se déroule dans les meilleures conditions.

Lors de cette réunion, le maire a donc confirmé sa volonté d'être à l'écoute des riverains et de travailler avec les opérateurs et les riverains dans le respect du principe de précaution s'appliquant ici à la potentielle toxicité des ondes électromagnétiques.

Dès aujourd'hui, alors même que nous rédigeons cet article, trois messieurs se sont présentés sur le site (voitures banalisées garées au milieu de la rue Bénézit, immatriculée 13 et 06). Nous nous sommes présentés en tant que bureau du CIL, ces messieurs ont refusé de dire pour qui ils travaillaient (mais pas pour TDF apparemment) : s'ils n'ont rien à cacher, pourquoi ne pas se présenter ?! Lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils venaient faire sur le site, ils nous ont dit qu'ils allaient venir enlever les armoires techniques SFR qui restaient dans le local (nous avons compris dans leur conversation qu'un deux travaillait pour SFR).

Cela devrait être fait dans les trois semaines, selon eux.

Si cela est vrai, la réunion avec le maire aura été d'une redoutable efficacité et nous ne pouvons que nous féliciter de la diligence de l'équipe à tenir ses engagements.

Mais tel Saint Thomas, nous attendrons de voir le résultat et le local vide pour crier victoire.

La suite

rappelons-nous le problème des antennes de téléphonie mobile qui, d'après les opérateurs ne présentent aucun inconvénient pour la santé...

En conclusion on peut dire que l'amélioration effective de la protection contre les incendies qu'apportera ce projet est contrebalancée par des inconvénients présents et à venir qu'il convient de prendre en compte. Conformément à la loi une enquête publique sera organisée en mairie sur le sujet, sans doute en novembre prochain. Chacun pourra y participer en notant ses observations.

LE PARADIS ET LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Réunion du 19 juin

Prise de contact entre le bureau du CIL des Collines du Paradis et la nouvelle équipe

Nous avons souhaité rencontrer le nouveau maire et son équipe afin de lui soumettre la lettre ouverte que nous avons présentée aux candidats avant les élections et faire connaissance avec ceux qui sont désormais nos interlocuteurs privilégiés. Nous avons donc été reçus le 19 juin dernier par Monsieur Jacques Lobry (adjoint bâtiments/ voirie, éclairage public), Mme Isabelle Monfort (adjointe à l'eau / assainissement/propreté), Monsieur Jacques de Lustrac (adjoint aux transports/voirie/nouvelles technologies), étaient également présents Monsieur Fouchet (services techniques/services voirie) et Monsieur Aubin (service foncier). Monsieur le Maire n'avait malheureusement pas pu assister à cette réunion.

Nous avons donc exposé nos souhaits quant à l'éclairage public des escaliers publics ainsi que leur réfection et entretien régulier, l'élagage régulier des arbres et végétaux d'alignement, l'enfouissement des lignes, la nécessité d'accentuer le marquage de la zone 30km/h, etc : Monsieur Jacques Lobry a promis qu'une réunion de chantier serait organisée dès que possible pour faire le point sur tous ces problèmes. Nous n'avons toujours pas été contactés pour cette réunion et nous allons envoyer un courrier pour nous rappeler à leur bon souvenir !

Nous avons rappelé à la nouvelle équipe l'engagement que le candidat Jacques Politi avait pris de s'opposer à l'installation de toute nouvelle antenne sur le pylône de TDF situé en haut de la colline, rue E Benezit. Devant l'étonnement de certains membres de l'équipe, nous avons lu la lettre de promesse que nous avait adressée M. Politi afin qu'il n'y ait aucun malentendu ! Le maire n'étant pas présent, c'est sa parole qui a fait foi ici.

Il s'agissait surtout d'une première prise de contact : la nouvelle équipe semble à l'écoute et pleine de bonne volonté. Un essai concluant qui reste à confirmer dans les faits. Nous ferons le point à nouveau lors de notre prochaine assemblée générale.

Réunion du 9 septembre 2008

Rendez-vous du groupement des CIL avec Monsieur le Maire

Mme Colette Richard, présidente du groupement des CIL de Hyères, avait souhaité rencontrer le maire pour une réunion spéciale concernant uniquement les problèmes d'implantation d'antennes relais sur la